**Tableau résumé de notation « environnement » pour le cas « abeilles » version 25 janvier 2018**

**Note Globale sur une échelle de 5= 4**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Catégorie** | **Sous-catégorie** | **Critères** |
| Contribution de la recherche à l’émergence d’une solution systémique durable  **note 3/4** | Caractère systémique et pertinence des solutions apportées | Les diagnostics proposés ont une validité large et durable, L’évolution des politiques publiques est prise en compte dans les termes de référence des recherches |
| Echelles géographiques de diffusion de la solution auprès des acteurs concernés | Les tests larvaires ont été adoptés de façon importante à l’échelle internationale. L’interdiction du Fipronil a été adoptée à l’échelle nationale. |
| Impacts sur la durabilité de l’évolution des systèmes socio-techniques de production ou de consommation | L’impact des recherches constitue un pas vers un système plus vertueux. |
| Biodiversité  **note 3/4** | Importance des enjeux sur la sous-dimension | Les enjeux de biodiversité sont cruciaux et relatifs au maintien de la biodiversité fonctionnelle (insectes pollinisateurs) |
| Originalité/ qualité des solutions apportées | La solution prend bien en compte les impératifs de la préservation des abeilles |
| Echelles concernées par la diffusion de la solution au regard du périmètre potentiel d’influence | La solution (interdiction du Fipronil, tests larvaires) a été adoptée significativement, à une échelle géographique cohérente au plan de la législation. Elle induit des effets positifs sur les autres insectes pollinisateurs que les abeilles. |
| impact sur la biodiversité | La solution élimine un des facteurs du dépérissement des abeilles, toutefois ce dépérissement est multifactoriel, et la solution peut ne pas être durable (l’innocuité des produits qui seront utilisés n’est pas prouvées) |
| Changement climatique  **Neutralité de l’innovation sur le plan des émissions des gaz à effet de serre**  **(on ne note pas**) | Importance des enjeux sur la sous-dimension |  |
| Originalité/ qualité des solutions apportées |  |
| Echelles concernées par la diffusion de la solution au regard du périmètre potentiel d’influence |  |
| impact sur le changement climatique | Neutralité de l’innovation sur le plan des émissions des gaz à effet de serre |
| Pollutions/destructions de milieux  **note 3/4** | Importance des enjeux sur la sous-dimension | L’utilisation des pesticides est un enjeu important en termes de pollution et destruction des milieux. |
| Originalité/ qualité des solutions apportées | L’innocuité ou la biodégradabilité des solutions sui succèderont aux pesticides bannis reste à éprouver |
| Echelles concernées par la diffusion de la solution au regard du périmètre potentiel d’influence | La solution a été significativement adoptée à une échelle pertinente pour la gestion des pollutions posées par les pesticides incriminés |
| impact sur les pollutions/destructions de milieux | Diminution des pollutions |
| Consommation de ressources  **Innovation neutre du point de vue de la consommation de ressources non renouvelables (on ne note pas)** | Importance des enjeux sur la sous-dimension |  |
| Originalité/ qualité des solutions apportées |  |
| Echelles concernées par la diffusion de la solution au regard du périmètre potentiel d’influence |  |
|  | Impacts sur la consommation de ressources | Innovation neutre du point de vue de la consommation de ressources non renouvelables |